

## L'AFER A 50 ANS : UN ANNIVERSAIRE MARQUÉ PAR UNE COLLECTE HISTORIQUE

**Communiqué de Presse** – Paris, le 19 janvier 2026

« Acteur de stabilité, de contre-pouvoir, fidèle défenseur de l'épargne longue, l'Afer a bâti depuis un demi-siècle un modèle associatif unique », a déclaré ce jour Gérard Bekerman, Président de l'Afer, à l'occasion de la traditionnelle conférence de presse annuelle de l'Association. Créée en 1976, l'Afer repose sur une conviction fondatrice, inchangée depuis l'origine : l'épargne appartient aux épargnants.

### 2025 : une nouvelle page d'histoire

Ce cinquantenaire marque pour l'Association une ère nouvelle avec un **record historique de collecte : plus de 2,6 milliards d'euros, en progression de 28 %** et le **succès affirmé d'Afer génération** un an après son lancement : **1,1 milliard d'euros de collecte - 36 000 adhésions**.

« L'Afer, c'est aujourd'hui 748 000 adhérents et près de 57 milliards d'euros d'encours. Ce qui est célébré cette année, ce n'est pas seulement un anniversaire. C'est la capacité d'un modèle à se renouveler. À cinquante ans, l'Afer ne regarde pas en arrière. Elle continue d'avancer, avec la même exigence, la même indépendance et la même détermination, au service des épargnants », déclare Gérard Bekerman.

C'est dans cette dynamique que l'Association a partagé ce 19 janvier, à la Cité de l'Economie, ses performances, engagements et perspectives.

### Chiffres clés et résultats

**Le taux 2025 du fonds euro du contrat historique Afer s'élève à 2,65%\***.

- La PPB totale se renforce à nouveau pour représenter, fin 2025, 529,8 millions d'euros, soit environ 1,30 % des provisions mathématiques.

**Le taux 2025 du fonds euro du contrat Afer Génération, est propulsé à 4,05%\***, directement affecté au support dynamisant d'Afer Génération.

**Le taux 2025 du fonds euros du PERin Afer s'élève quant à lui à 3,50%\***.

### Des évolutions sur toute la gamme Afer

Outre le lancement d'Afer Génération, **l'offre s'est enrichie** :

- d'une nouvelle gamme d'Unités de Compte
- d'une plus grande diversité des gérants
- de la création d'un **ETF d'ETF**, une approche inédite en France
- de la baisse des frais de gestion du fonds euro du PERin, **de 1 % à 0,625 %**

### Une histoire construite avec et pour les adhérents

L'Afer est plus que jamais engagée dans le débat public afin de défendre le statut juridique et fiscal de l'assurance vie. C'est ce combat que l'Afer poursuivra « Les épargnants n'ont pas besoin de promesses. Ils ont besoin de repères, de stabilité, de confiance. », et le Président de conclure « Aux pionniers de 1976, aux adhérents nouveau-nés devenus parrains, à toutes ces familles qui transmettent l'héritage Afer, je dis, merci. Ensemble, nous avons écrit une histoire. Ensemble, nous allons la poursuivre »

(\*) Net de frais de gestion et hors prélèvements sociaux et fiscaux